

Questions orales

Monsieur le Président, j'ai dit très clairement ne pas croire au contrôle des prix et des salaires. À mon avis, pareille mesure n'est pas efficace.

C'est la réponse que le ministre nous a donnée hier. Pourrait-il nous expliquer pourquoi il a voté en faveur du régime libéral de contrôle des prix et des salaires le 4 août 1982? Les paroles du ministre des Finances ne sont-elles pas en contradiction avec les gestes qu'il pose?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la position que j'ai adoptée lors de ce vote englobait peut-être toute une série d'autres questions.

Mais avant de parler de ce que j'aurais pu faire ou ne pas faire à cette occasion, je rappelle au député que s'il avait eu l'amabilité de me prévenir de sa question, j'aurais peut-être pu lui donner une meilleure réponse.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, je m'étonne de voir que le ministre des Finances ne se rappelle pas ce qu'il a dit d'un projet de loi qui nous a gardés à la Chambre tous le mois de juin et de juillet, jusqu'au 4 août 1982. Il s'agissait de la Loi sur les restrictions salariales dans le secteur public. Il a voté avec. . .

M. Clark (Yellowhead): Le NPD méprise encore le Règlement.

M. Murphy: . . . le gouvernement presque chaque fois qu'il en a eu l'occasion. Il devrait se rappeler quelle politique il défendait à l'époque.

Ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Quelle est la différence entre un ministre des Finances libéral et un ministre des Finances conservateur?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je remercie beaucoup le député. Je lui sais gré de tout coeur de m'avoir donné la chance de tirer les conclusions suivantes.

Rappelons qu'en 1979-1980, le critique financier libéral qui se trouve être le chef de l'opposition, a déclaré à l'époque, non pas une fois, mais deux fois, qu'il remettrait sa démission si on lui demandait de soutenir la politique de l'argent cher et si cette politique n'était pas modifiée. Il a dit qu'il donnerait sa démission. Il l'a dit à deux reprises. J'étais assis juste à côté de lui. J'étais bien placé pour l'entendre lorsqu'il a déclaré qu'il remettrait sa démission.

M. le Président: Même si le ministre est heureux de cette belle occasion qui lui est donnée de répondre en long et en large à une question, je crois que nous devons poursuivre.

LES PÊCHES

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, le ministre des Pêches étant absent, je voudrais poser une question au très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Il sait probablement que, hier, le premier ministre de Terre-Neuve a dit que son collègue, le nouveau ministre fédéral des Pêches, avait fait échouer les négociations entre Terre-Neuve et le gouvernement fédéral au sujet d'un programme d'aide au secteur de la pêche.

Comment le gouvernement fédéral peut-il mettre sur pied un programme pertinent s'il refuse de consulter le gouvernement de Terre-Neuve, où les pêcheurs et les travailleurs d'usine sont ceux qui souffrent le plus de la catastrophe actuelle dans le secteur de la pêche? Cela fait-il partie du projet du gouvernement de continuer d'isoler Terre-Neuve du dossier constitutionnel? Y aurait-il du poisson dans le lac Meech en fin de compte?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député pose deux questions distinctes.

Si le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador est isolé, c'est manifestement de son propre gré, après un débat qui a eu lieu à l'Assemblée législative de la province.

Quant au programme d'aide au secteur de la pêche dans la région de l'Atlantique, notamment de la pêche à la morue du Nord, qui fait face à une grave crise, le député sait qu'il y a eu des négociations suivies. J'y ai pris part et elles durent depuis un certain temps.

Certains désaccords ont surgi, du moins au cours de quelques-unes des discussions auxquelles j'ai participé. Le gouvernement de Terre-Neuve, qui a contribué au problème, ne semble pas bien disposé à injecter des fonds pour y trouver une solution. Naturellement, comme nous proposons une politique que mon collègue espère annoncer dans quelques jours, nous espérons que le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador acceptera de faire sa part pour régler ce problème.